



DISCOURS DU SECRETAIRE GENERAL DE LA COI A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DU CONSEIL DES MINISTRES DE LA COI

MORONI – UNION DES COMORES

10 AVRIL 2014

Excellence, Monsieur le Président du Conseil de la Commission de l'océan Indien,

Excellences, Messieurs les Ministres des Affaires étrangères de la Commission de l'océan Indien,

Excellence, Madame l'Ambassadeur déléguée à la coopération dans l'océan Indien, représentant le ministre des Affaires étrangères de la République Française,

Monsieur le Président du Conseil régional de La Réunion,

Madame la Présidente du Conseil général de La Réunion,

Monsieur le Secrétaire général adjoint du Marché commun de l'Afrique orientale et australe,

Monsieur le Chargé d'affaires de la Délégation de l'Union européenne,

Mesdames et Messieurs les représentants du Corps diplomatique,

Mesdames et Messieurs les Officiers permanents de liaison des Etats membres auprès de la Commission de l'océan Indien,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Vous me permettez tout d'abord d'exprimer ma gratitude à l'Union des Comores, à son gouvernement et en particulier au Ministre des Relations extérieures et de la Coopération, Président de notre organisation, pour l'accueil fraternel qui nous est réservé.

Ce 29^{ème} Conseil des ministres est d'abord le temps de la consolidation. Il est aussi, eu égard aux questions qui sont à notre agenda, celui de l'ambition.

En matière de suivi et de consolidation, la cinquantaine de fiches qui rendent compte de nos actions et que nous avons soumis à l'examen de nos Etats témoigne de la grande intensité et - je le crois – de la qualité du travail accompli depuis le dernier Conseil de janvier 2013, avec l'appui constant du président et des membres du Conseil ministériel. Elles ont été étudiées avec perspicacité par nos Officiers permanents de liaison ces deux derniers jours.

Les activités de notre organisation couvrent aujourd'hui un éventail encore plus large de secteurs et de domaines, notamment en matière de diplomatie, au plan des chantiers structurants au bénéfice de l'intégration économique et de la création d'un espace commercial concurrentiel, accessible et connecté à

l'intérieur comme avec l'extérieur. Nos activités traitent aussi au développement durable et de la promotion des Petits Etats insulaires en développement, de l'adaptation aux changements climatiques et à la gestion des risques naturels, ou encore de l'identité indianocéanique et de la valorisation des ressources humaines et naturelles.

La COI s'est affirmée comme un acteur crédible, reconnu comme tel par la communauté internationale, au service de la stabilité démocratique et de la gestion des crises dans notre région. Notre participation, aux côtés de la communauté internationale, au processus de normalisation institutionnelle et politique à Madagascar, est un réel motif de satisfaction pour tous.

Nous réitérons nos félicitations aux acteurs politiques malgaches pour la manière digne avec laquelle s'est opéré le retour à l'ordre démocratique et constitutionnel. La médiation internationale est terminée. La suite appartient exclusivement aux Malgaches dans le cadre de leurs institutions souveraines et recrédibilisées.

Il nous reste maintenant à accompagner le pays dans son redressement économique et social. C'est dans

cette perspective que nous débattons de l'opportunité d'organiser une table ronde des bailleurs dans le domaine du développement agricole et de la sécurité alimentaire. Cette démarche, qui sera complémentaire de celle de l'Union africaine, est l'expression de la conviction que ce qui est bon pour la Grande Ile l'est pour toute la région !

Le retour à la normale à Madagascar, mais aussi le meilleur contrôle de notre espace océanique grâce au projet de Sécurité maritime –MASE- doivent donner le signal d'une nouvelle impulsion pour les chantiers structurants de l'Indianocéanie.

S'agissant en particulier de la connectivité aérienne, numérique et maritime, qui conditionnent notre avenir, la COI a rempli sa mission de réflexion et de mobilisation, en cherchant à faire bouger les lignes.

Nous avons publié un plaidoyer en faveur d'une stratégie régionale de transport aérien dans le sillage de la conférence organisée à Maurice en mai 2013. Nous avons également réunis les acteurs publics et privés autour du projet de cabotage maritime régional. Tous nos pays ont indiqué leur volonté d'y participer. Il

faudrait maintenant que les ministres concernés se réunissent et décident d'une feuille de route.

Sur ce triple chantier, nous sommes maintenant arrivés à un stade où il appartient aux Etats de compléter, par leurs décisions, le travail de réflexion de notre organisation et d'y impliquer. Il faudrait en particulier que la prochaine conférence régionale des ministres des Transports et du Tourisme, que les Seychelles se proposent d'accueillir, marque la mise en œuvre d'une approche coordonnée du développement touristique et de l'aviation civile dans l'Indianocéanie. Des propositions précises et concrètes ont été faites, le temps de l'action est maintenant venu.

La question de l'environnement durable est au cœur des préoccupations de nos Etats et de la société civile. Elle constitue logiquement un axe essentiel de notre action. Nos projets conciliant économie et écologie permettent à nos pays de gérer plus efficacement leurs ressources, notamment halieutiques, et de mettre en œuvre des politiques publiques ambitieuses dans ce domaine. Ces activités offrent déjà un socle solide au développement de l'économie bleue dans l'Indianocéanie. La prochaine conférence régionale sur

le sujet nous permettra de définir tous ensemble, y compris le secteur privé, une stratégie régionale pour un développement économique concerté, durable et innovant basé sur le potentiel de notre océan.

Nos actions de développement durable traitent aussi de la sécurité des populations. C'est dans ce sens que nous avons mobilisé les experts de notre projet *Risques naturels* suite aux tristes événements survenus à Anjouan où pas moins de 300 familles sont affectées par les conséquences d'un terrible glissement de terrain.

D'ores et déjà, l'équipe du projet a fourni de l'imagerie satellitaire très utile à la Direction générale de la Sécurité civile. Cette première étape, réalisée grâce au projet SEAS-OI de La Réunion, sera suivie par l'arrivée de spécialistes de la COI qui travailleront sur le terrain.

La solidarité est l'un des raisons d'être de notre organisation.

Elle l'est d'autant plus que nous partageons ce socle commun d'histoire et de valeurs qui fonde notre identité. Mais nous devons mieux nous connaître, partager davantage. C'est tout l'objet de la politique culturelle que nous menons depuis le colloque de

Mahébourg de juin 2013 et aussi du projet de télévision régionale véritable vecteur de rapprochement des hommes et des femmes de nos pays.

Mesdames, Messieurs,

Cette ambition collective qui nous anime ne pourrait se matérialiser sans l'appui de l'ensemble de nos partenaires au développement, et de l'Union européenne.

Nous nous félicitons des échanges équilibrés et confiants avec Bruxelles, notamment dans la perspective du 11^{ème} Fonds européen de développement. Nous avons été confortés par le fait que les nouvelles priorités de l'Union européennes sont en phase avec nos propres préoccupations, ce qui nous invite à penser que nos projets trouveront un accueil favorable de la part de notre principal partenaire.

D'autres partenaires ne s'y sont pas trompés, comme la Banque africaine de développement, avec laquelle ont été élaborés en 2013 les grands axes d'une ambitieuse collaboration ou encore l'Agence française de développement qui continue de nous accompagner sur plusieurs projets stratégiques.

L'amélioration de la composante financière et comptable de notre organisation a été également au cœur de l'action menée en 2013. La COI gère en effet un portefeuille de plus en plus conséquent. Nous parlons d'un budget de 23 millions d'euros pour l'année 2014.

Gérer de tels fonds requiert des compétences administratives, financières, comptables, et des ressources humaines motivées et de qualité. Tout ceci nécessite des moyens en adéquation avec le mandat qui nous est confié. Je ne doute pas que, malgré les contraintes qui pèsent sur les finances publiques de nos Etats membres, nous saurons, lors de ce Conseil des ministres, trouver les solutions qui permettront à la COI de continuer à progresser dans sa gouvernance et à s'acquitter de façon toujours plus professionnelle de sa mission. De nouvelles propositions, susceptibles de solutionner durablement nos problèmes financiers sont à l'agenda de nos travaux.

Mesdames, Messieurs,

Comme à Victoria, il y a 30 ans, il convient aujourd'hui de fixer un cap pour le futur de notre communauté de destin. Il appartient, pour cela, au Conseil de se saisir

des dossiers qui sont porteurs d'ambitions encore plus grandes. C'est le sens des propositions qui sont soumises à votre approbation puis à l'attention de nos chefs d'Etat et de gouvernement qui se réuniront ici même, à Moroni, pour le IV^{ème} Sommet. Elles visent à affirmer notre volonté commune de dépasser la seule gestion technicienne de projets de coopération pour dire au monde une Indianocéanie de stabilité, de croissance économique, de diversité culturelle assumée au sein d'une Communauté de partage et de solidarité.

Je vous remercie.